

Conseil municipal du 13 décembre 2024 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

12) Del2024-093. Rétrocession de la voirie du projet de lotissement à Lanvar

Nomenclature : 3.2 – Domaine et patrimoine – Aliénations

Rapporteur : Monsieur René-Claude Daniel

Le rapporteur présente au Conseil Municipal le projet de lotissement situé à Lanvar et qui est porté par l'OPAC de Quimper Cornouaille. Le lotissement projeté comporte 28 lots et 2 macro-lots destinés à la construction de logement. Ce projet, nommé « Les Landes de Lanvar », est situé sur les parcelles AB 847, 852, 853, 173, 173, 172, 144, 171, 145, 146, 398, 170, 169, 168 et 167 pour une superficie totale de 22 570 m².



Projet d'aménagement « Les Landes de Lanvar »

Dans le cadre de ce projet, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code de l'urbanisme, l'OPAC souhaite conclure avec la commune une convention prévoyant le transfert dans le domaine communal des espaces et équipements communs propres au lotissement.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la rétrocession de la voirie qui sera créée à l'occasion du programme « Les Landes de Lanvar »,
- **PRÉCISE** que cette rétrocession emportera tous les équipements annexes : trottoirs, réseau pluvial, éclairage public (le cas échéant),
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de mener les négociations avec le porteur de projet et de signer tous les documents nécessaires à la rétrocession de la voirie.

Fait au Guilvinec, le 13/12/2024

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 13 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire le 6 décembre 2024, s'est réuni le vendredi 13 décembre 2024 à 18 h en Mairie sous la Présidence de Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Étaient présents :

Nom-prénom	Présent	Absent	Donne procuration à	Heure d'arrivée	Heure de départ
BARBET Sylvie	x				
BIET Thomas		x	LE CLEACH Henri		
BODERE Christian	x				
CIPRIANO Evelyne		x	PERON Roger		
COCHOU Christine		x	RANZONI Michèle		
DANIEL René-Claude	x				
DEFANTE Antoine		x	SEITHER Charles		
GLEHEN Danièle	x				
GODEC Pascal		x			
GUEGUEN Johan		x			
KERRIOU Christian	x				
LE BALCH Daniel	x				
LE CLEACH Henri	x				
LE CORRE Gaëlle	x				
LE GALL Gaëlle		x	STRUILLOU Audrey		
LE GOFF Françoise	x				
LOPERE Lénaïg		X	BODERE Christian		
PERON Roger	x				
RANZONI Michèle	x				
SEITHER Charles	x				
STRUILLOU Audrey	x				
TANNEAU Jean-Luc	x				
VOLANT Laure	x				

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
 - présents : 15
 - votants : 21

Secrétaire de séance : Sylvie BARBET

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 029-212900724-20241213-DEL2024_093-DE